

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED EDGE Pays de la Loire 12 janvier 2024 (conseil en visioconférence)

Présents :

Serge BLONDEL (Directeur adjoint ED-Université d'Angers), Loïc CORVEN (Représentant doctorant-Université d'Angers), Christine GONZALEZ (Directrice adjointe ED-Le Mans Université), Meriem HIZAM (Représentante doctorants-Nantes Université), Pierre-Alexandre MAHIEU (LEMNA-Nantes Université), Sébastien MENARD (GAINS-Le Mans Université), Victor PELLEQUIER (Représentant doctorant-Le Mans Université), Hélène TOURIGNY (Gestionnaire ED-Nantes Université), François-Charles WOLFF (Directeur ED-Nantes Université)

Excusés :

Ivan DUFEU (GRANEM-Université d'Angers), Allan MAIGNANT (Personnalité extérieure-Institut technique de l'horticulture), Damien ROUSSELIERE (Institut Agro Rennes-Angers), Guillaume SCHIER (ESSCA), Mouloud TENSAOUT (ARGUMans-Le Mans Université), Adeline THEVENIN (Personnalité extérieure-Pays du Mans), Olivier TURA (Personnalité extérieure-Trempo)

Absents :

Emilios GALARIOTIS (Audencia)

Invités :

Amélia BORE (Gestionnaire ED-Le Mans Université), Jean-François BRUGGEMAN (Représentant collège doctoral Pays de la Loire), Elise GUILLET (Gestionnaire ED-Université d'Angers), Nguyen Mai Linh LE (Suppléante représentant doctorants-Le Mans Université)

La séance est ouverte à 15h02, avec présentation de l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 30 juin dernier.
2. Point sur la rentrée
3. Comité de Suivi Individuel (CSI)
4. Offre de formation
5. Workshop EDGE
6. Campagne contrats doctoraux
7. Point Budget
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 30 juin dernier.

Le compte-rendu du précédent conseil, envoyé en amont, est voté à l'unanimité. Il est déjà disponible sur le site internet de l'ED EDGE Pays de la Loire.

2. Point sur la rentrée

Le tableau récapitulatif des effectifs est présenté par année de doctorat et par site. Au 12 janvier, environ 75 doctorants composent l'ED EDGE. Il y a encore quelques doctorants non réinscrits. En ce qui concerne les soutenances de thèses sur l'année 2023, nous comptons 15 soutenances (8 à Nantes, 7 à Angers, 0 au Mans). Le titre des sujets de thèses sont affichés. Aussi, toujours pour les soutenances HDR, sur l'année 2023, 10 HDR ont été soutenues (5 à Nantes, 1 à Angers et 4 au Mans).

3. Comité de Suivi Individuel (CSI)

Un rappel sur la composition, l'organisation, et la mise en œuvre est projeté. Tous les CSI EDGE ont été réalisés à ce jour. La direction de l'école doctorale questionne les membres du conseil sur les éventuelles problématiques et retour d'expériences liés au dépôt sur Amethis. Les élus des doctorants soulignent un manque de communication quand à la nouvelle procédure sur Amethis (mail de la gestionnaire non reçu ou perdu, difficulté à le retrouver). Il est suggéré de faire plusieurs rappels aux doctorants et de mettre en place une méthodologie, une marche à suivre.

4. Offre de formation

Le tableau de l'offre de formation EDGE Pays de la Loire est affichée. Les premiers cours auront lieu en janvier/février. Il est à noter également que l'offre de formation EDGE Bretagne est disponible à nos doctorants.

Une discussion s'engage au sujet d'une formation Anglais.

5. Workshop EDGE

Le Workshop EDGE est le rendez-vous annuel sur les périmètres Bretagne et Pays de la Loire dont l'objectif est de regrouper tous les acteurs, encadrants, doctorants et administratifs, des deux écoles doctorales EDGE : il s'agit de l'unique événement « fédérateur » de l'ED.

Les modalités sont amenées à changer avec un discutant pour chaque présentation. Questions sur la faisabilité et la disponibilité des collègues.

La date de l'édition 2024 sera le GRANEM à Angers, la date retenue sera le jeudi 23 mai 2024. Une date assez tardive comparé aux précédentes sessions mais permettant peut-être une meilleure disponibilité de tous.

6. Campagne contrats doctoraux

Le nombre de contrats doctoraux alloués à chaque site est estimé (2 pour Nantes, 1 ou 2 pour Angers, 1 au Mans). Les modalités du concours relatifs aux contrats doctoraux sont rappelées

(Proposition d'un sujet de thèse > Candidature à une inscription en thèse > Evaluation des candidatures au concours de l'ED EDGE Pays de la Loire).

Les candidats seront auditionnés par visioconférence. A l'issue des auditions, le jury établit un classement des candidats, indépendamment des sujets.

Un classement spécifique est réalisé par établissement, pour chaque site de l'école doctorale

Les listes définitives des candidats classés avec leurs classements seront transmises aux services des établissements porteurs des contrats doctoraux pour validation.

Voici le calendrier indicatif :

Début mai	remontée des sujets par les unités de recherche à l'Ecole Doctorale
mi-mai	Date limite de mise en ligne des sujets sur la plateforme Thèses en Bretagne Loire par les porteurs de sujets
mi-juin	Sélection des dossiers en vue de l'oral d'admission
fin juin	Oral d'admission et publication des résultats du concours (journée)

Une discussion s'engage sur la poursuite de carrière post doctorat. Une séance sur le workshop pourrait être «Que sont-ils devenus ? ».

La procédure des contrats doctoraux pourra être généralisé à toutes les nouvelles thèses avec une audition par candidat ce qui permet au candidat de faire valoir ses motivations de vive voix. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

7. Point budgétaire

Les ressources avec les dotations sont présentées. A noter que le budget EDGE Pays de la Loire est pluriannuel. Un budget de 2500€ voir plus pourra être alloué à l'organisation du Workshop EDGE.

Les dépenses sont globalement utilisées pour les déplacements des doctoraux (frais de transport) et le paiement des heures des formateurs en fonction de leur statut. Le déplacement de la direction est aussi compris dedans, mais les dépenses concernées restent marginales.

8. Questions et points divers

La date du prochain conseil de l'ED EDGE Pays de la Loire 2023-2024 est déjà fixée, il aura lieu le vendredi 28 juin 2024, de 13h30 à 15h30.

Equivalence LUNAM /AMETHIS – pb informatique.

En l'absence d'autres points ou de questions diverses, le conseil de l'ED se termine à 16h55.